

Ecrit par le 4 avril 2025

# Agression de maires : Une nouvelle circulaire du garde des sceaux pour mieux protéger les élus



**Le garde des sceaux vient d'adresser aux parquets une nouvelle circulaire leur présentant les dispositions de la loi du 24 janvier dernier élargissant les possibilités pour les assemblées et associations d'élus de se constituer partie civile en cas d'agression de ces derniers. Des agressions qui, d'après l'observatoire de l'AMF, auraient augmenté de 15% l'an passé.**

« Le garde des Sceaux vient d'adresser une [nouvelle circulaire](#) à ses parquets relative aux agressions d'élus, explique notre confrère Frédéric Fortin dans [Localtis](#), le média de [la Banque des territoires](#). Une de plus, après celles du 6 novembre 2019 et du 7 septembre 2020, auxquelles il faut ajouter des dépêches du 6 mai 2021 (pour faire remonter semestriellement un rapport d'analyse) ou encore du 26 janvier 2023 (face aux coupures de courant ciblant des permanences d'élus). Sans compter celle du ministère de l'intérieur aux préfets. Cette fois, le texte vise à présenter les dispositions de la loi du 24 janvier dernier « visant à permettre aux assemblées d'élus et aux différentes associations d'élus de se constituer partie civile pour soutenir pleinement, au pénal, une personne investie d'un mandat électif public victime

Ecrit par le 4 avril 2025

d'agression ». »

### 3 échelons territoriaux identifiés

« Le ministre y rappelle notamment que « trois échelons territoriaux sont identifiés » (commune, département, région), avec pour chacun la mention de « l'association la plus représentative » - respectivement l'Association des maires de France, Départements de France et Régions de France, poursuit Frédéric Fortin. Il précise que ces mentions ne sont pas exhaustives, d'autres associations « telles que France urbaine ou l'Association des maires ruraux de France » pouvant elles aussi se constituer partie civile. »

« De même il explique que la locution « élus territoriaux » utilisée par la loi, qui « ne renvoie pas à une réalité juridique précise », s'entend « pour désigner les élus des entités institutionnelles locales des collectivités d'outre-mer et de Nouvelle-Calédonie », en précisant les entités concernées. Il attire en outre l'attention sur le fait que le recueil de l'accord de l'élu concerné est toujours nécessaire. »

### Une hausse du nombre des agressions

« L'incipit de la circulaire rappelle que la loi du 24 janvier 2023 a été adoptée « dans un contexte de multiplication des atteintes visant les élus ». Ce que confirme une note du 10 février dernier de l'Association des maires de France (AMF), qui fait état d'une augmentation de 15% de ces atteintes en 2022 par rapport à 2021, avec un total évalué à 1.500 agressions environ. Un nombre qui agrège les déclarations faites à l'observatoire mis en place par l'association et les faits relayés par la presse. « Les chiffres sont des estimations », précise ainsi l'association, en soulignant que si « les maires hésitent de moins en moins à déposer plainte, [...] ils n'ont pas forcément le réflexe de déclarer l'agression auprès de l'AMF ». Pour l'association, cette hausse pourrait néanmoins s'expliquer en partie par « une libération de la parole », du fait de l'attention accrue portée au phénomène, sans minimiser pour autant « une augmentation des violences du fait des crispations de la société ». »

### Les maires en premières lignes

« L'AMF observe que les maires sont les principales victimes, les conseillers l'étant dans une moindre proportion. Elle estime qu'ils sont à 50% victimes d'outrage, à 40% de menaces et à 10% de violences volontaires. L'on imagine le cumul possible. Dans les trois quarts des cas, l'agression a lieu lors de « relations directes avec un administré » (ex., un maire admonestant un administré du fait d'une incivilité). Ce qui a d'ailleurs motivé le recours à des formations assurées par le GIGN. L'association souligne par ailleurs le facteur aggravant que constituent les réseaux sociaux, qualifiés « d'incubateurs numériques de la violence ». »

Frédéric Fortin pour [Localtis](#)

Ecrit par le 4 avril 2025

## Les Angles, plus de 400 personnes étaient présentes aux vœux du nouveau maire, Paul Mély



Hier -jeudi 5 janvier, à 19h, plus de 400 personnes étaient massées face à la petite estrade que présidait Paul Mély, maire des Angles depuis le 2 novembre 2022 et conseiller municipal depuis 2001. Autour de lui, les membres élus du conseil municipal et de nombreux maires des villages alentours : Hervé Blanché pour Rochefort-du-Gard ; Yvan Borrelly pour Saze ; Sandrine Soulier pour Pujaut, Pascale Bories pour Villeneuve-lès-Avignon, et Jacques Demanse pour Sauveterre.

Ecrit par le 4 avril 2025

L'occasion pour le maire d'évoquer les grands chantiers réalisés en 2022 tels que l'inauguration et la mise en œuvre de la cuisine centrale : 500 repas quotidiens servis aux enfants et seniors ; Les travaux de la voie du boulevard du midi, du bas du Bonbonnier au chemin de la Justice, axe très fréquenté, proposant dorénavant une piste cyclable, et enfin la rue Albert Granier qui a également fait l'objet d'une requalification urbaine complète avec la création de trottoirs et un aménagement paysager.



Paul Mély entouré du Conseil municipal et de nombreux maires

### L'urbanisation de la commune

«Un travail important sera effectué sur le PLU (Plan Local d'urbanisme) cette année, a assuré l'édile, dans le but de mieux préserver le tissu pavillonnaire. C'est un sujet sensible car nous sommes tiraillés entre l'obligation de créer de nouveaux logements et les sollicitations de certains administrés inquiets du devenir de leur ville. Pourtant la commune doit trouver son point d'équilibre (Ndlr : Les Angles connaît un déficit de logements sociaux actuellement de 5,5 % qui doit passer à 25%). La pression immobilière est forte sur la commune signe que notre territoire est attractif, mais il est important de conserver la

Ecrit par le 4 avril 2025

maîtrise de notre foncier, même si celui-ci est particulièrement contraint entre zones de ruissellement et risques incendie. Je ne peux cependant pas vous promettre qu'aucune construction ne verra le jour, ni que la commune vivra en vase clos, ou restera figée, toutefois je souhaite que les Anglois conservent leur sérénité et le bien vivre ensemble. Nous veillerons à ce que le développement de la ville se fasse de façon concertée et harmonieuse.»

### **Le vieux village des Angles**

«Nous menons une réflexion de réhabilitation de l'ancienne mairie (Ndlr : fermée dans les années 1970), un bâtiment plein de potentiel situé au cœur du vieux village, toutefois nous nous interrogeons sur la fonction à donner à cette bâtisse. Une des pistes suggérées serait de faire de l'ancienne mairie un lieu culturel dans lequel mettre à l'honneur l'histoire de la ville des Angles, ainsi que les artistes locaux passés et présents. Nous prévoyons également la réhabilitation du presbytère et l'aménagement d'un parking à proximité immédiate pour faciliter l'accès au centre historique.»



Plus de 400 habitants étaient présents lors des vœux du maire des Angles

Ecrit par le 4 avril 2025

## Les projets

«La requalification urbaine du boulevard Chateaubriand-Montée du Valadas permettra la sécurisation du cheminement piéton et de nouveaux aménagements. Même chose pour le boulevard des Carrières qui sera doté d'une piste cyclable. Le parc Masepeso, initié par Jean-Louis Banino, verra bientôt le jour. Désormais, chaque requalification urbaine complètera le réseau de piste cyclable et cheminement piéton.»

## Hommage à Jean-Louis Banino

«C'est grâce au maintien d'une gestion saine que nous parvenons encore, malgré un contexte économique difficile, à investir, a assuré Paul Mély. J'en profite pour remercier M. Jean-Louis Banino, mon prédécesseur, qui après 40 ans passés au service des Anglois (Ndlr : 2008-2022), a contribué à la bonne gestion de la commune permettant ainsi la réalisation de projets ambitieux.»

## 3 équipages de policiers municipaux

«Un nouveau policier municipal a été recruté pour intégrer les 3 équipages, a repris Paul Mély. Leur présence rassurante est très appréciée de la population, même si nous avons la chance d'habiter une ville paisible qui connaît peu de désagréments. La Police sera d'ailleurs transférée dans de nouveaux locaux pour mieux y recevoir le public. Un local sera dévolu à la vidéo surveillance.»

## Au plan international

Paul Mély a évoqué, au plan international, l'invasion russe en Ukraine, la guerre qui perdure, le lourd tribut en pertes humaines, la mise à mal de l'économie européenne également ressentie à l'échelle communale et a réitéré sa solidarité aux Ukrainiens.

## En savoir plus

Paul Mély, 55 ans, ancien professeur de mathématique, est arboriculteur. Il est conseiller municipal depuis 2001, délégué aux Finances et à la Communication. Il est vice-président au Grand Avignon. Il a été adjoint au maire dès 2008, auprès de Jean-Louis Banino en charge des Elections, des Finances, du personnel, puis de la Police et de la Commande publique. Il a été élu maire des Angles le 2 novembre 2022, suite à la démission de Jean-Louis Banino. Son arrière-grand-père a été maire et son père de 1981 à 2008 (aussi prénommé Paul Mély).

Écrit par le 4 avril 2025



## Quand Jean-Christophe Daudet, le maire de Barbantane rencontre Emmanuel Macron

Ecrit par le 4 avril 2025



Jean-Christophe Daudet, le maire de Barbentane, a rencontré Emmanuel Macron, président de la République lors d'une réception à l'Élysée qui accueillait les acteurs engagés dans la lutte des feux de forêt durant 2022. L'édile du village médiéval des Bouches-du-Rhône qui compte 4 500 âmes a, pour l'occasion, remis en mains propres au président, une [lettre](#) évoquant le projet de restauration de la Montagnette qui a subi de violents incendies les 14 et 18 juillet derniers détruisant 550 hectares sur les 1500 que compte la colline. 1 000 pompiers avaient alors été mobilisés pour sauver la flore et la faune de la Montagnette.

### Dans cette missive

Dans cette missive, Jean-Christophe Daudet évoque un projet d'irrigation de la Montagnette, avec de l'eau non-potable- pour arroser les champs d'oliviers, favoriser le retour du pastoralisme notamment autour de l'abbaye de Frigolet, le développement des vignes, des herbes de Provence, des arbousiers et amandiers qui constitueront autant d'espaces coupe-feu pour protéger le village et juguler les possibles récives de feu de forêt par vent du Sud ou Mistral. Les réseaux d'irrigation garantiront également



Ecrit par le 4 avril 2025

l'approvisionnement de réservoirs destinés aux sapeurs-pompiers dans la défense contre l'incendie.

Ecrit par le 4 avril 2025



Ecrit par le 4 avril 2025

La remise de la lettre

### **Une possible irrigation ?**

« Cette eau proviendrait de la plaine pour gagner la montagnette et le village via 'un acheminement possible techniquement' et réalisable 'le dénivelé entre la plaine et la colline n'étant que d'une trentaine de mètres'. D'ailleurs le débit du Rhône est de 250m<sup>3</sup> minimum par seconde en juillet tandis que les nappes de la Durance se trouvent à 6m de profondeur », plaide le maire dont le centre ancien moyenâgeux de Barbentane vient d'être classé site patrimonial remarquable.

### **Anticiper**

En faisant passer cette missive au plus haut niveau de l'État, Jean-Christophe Daudet en appelle à la solidarité de l'État d'une part pour la restauration de la Montagnette, ainsi que l'obligation pour les gestionnaires et utilisateurs de réseaux ferrés d'éviter toutes récurrences dans le déclenchement des feux. Enfin, des représentants du SDIS 13 (Service départemental d'incendie et de secours) ainsi que le capitaine Pascal Chauvet, chef du centre de secours 'La Montagnette' étaient présents.

Ecrit par le 4 avril 2025



## **Les Angles : Jean-Louis Banino renonce à son mandat de maire**

Ecrit par le 4 avril 2025



Elu depuis 1983 au conseil municipal, Jean-Louis Banino annonce renoncer à son troisième mandat de maire des Angles. Une décision motivée par des raisons personnelles.

Il annonce mettre également fin à son mandat de vice-président délégué aux Ressources humaines du Grand Avignon, de président du syndicat intercommunal qui s'occupe de la piscine de Villeneuve-lez-Avignon et de président du conseil d'administration de l'Ehpad Paul-Gache des Angles. Il continuera cependant de siéger au conseil municipal pour des questions administratives.

L'arrêt de sa mandature sera officiel lors du prochain conseil municipal, prévu en fin de semaine prochaine.

---

## **Patrick Suisse succède à Joris Hébrard comme maire du Pontet**

Ecrit par le 4 avril 2025



**Concerné par le non-cumul des mandats, Joris Hébrard, le nouveau député RN (Rassemblement national) de la 1<sup>re</sup> circonscription de Vaucluse laisse son fauteuil de maire du Pontet à Patrick Suisse, son ex-1er adjoint à la mairie. Il reste cependant conseiller municipal.**

A 65 ans, Patrick Suisse vient d'être élu maire du Pontet avec 27 voix sur 33 membres du conseil municipal. Aujourd'hui à la retraite, il a été tourneur, fraiseur, ajusteur, puis commercial et surtout passionné de sport comme président de l'USP Athlétisme.

« Quand Joris a remporté les Législatives en juin dernier (ndlr : avec 51,14% des suffrages au second tour face au Nupes Farid Farissy), il m'a demandé si j'accepterais de lui succéder. Cela m'a agréablement surpris, j'ai réfléchi, j'ai interrogé les autres élus du conseil municipal pour savoir s'ils étaient d'accord, du coup j'ai accepté. Je me dois de continuer son programme de campagne et réaliser les promesses qu'il a faites aux citoyens du Pontet. Je suis un combattant de la 1<sup>re</sup> heure avec lui. Ensemble, nous avons gagné la mairie en 2014 après une campagne difficile avec 7 voix d'avance. Un recours a été déposé, du coup, une autre élection a été organisée, nous sommes repartis, nous nous sommes battus et nous avons à nouveau remporté le scrutin. »

« La tâche de maire n'est pas facile. »

*Patrick Suisse, nouveau maire du Pontet*

Il poursuit : « La tâche de maire n'est pas facile, ce qui me guidera dans les 3 années de mandat qui restent c'est l'intérêt général. Je poursuivrai le désendettement du Pontet, je conforterai la stabilité

Ecrit par le 4 avril 2025

fiscale, je ferai en sorte d'assurer la sécurité des habitants de cette ville, comme Joris Hébrard l'a fait depuis 8 ans ».

Quant à Joris Hébrard, qui retournera à l'Assemblée le 13 septembre avec Xavier Magnin son ancien directeur de cabinet devenu attaché parlementaire, il a tenu à préciser qu'il restait « élu du Pontet, ma ville de cœur, celle où l'ai grandi, où j'ai installé mon cabinet de kiné, où j'ai été élu. Je continuerai à me battre dans l'intérêt général, si Patrick me demande un coup de main, un conseil, je le ferai, le métier de maire n'est pas facile, je l'aiderai. Vive Le Pontet, vive La France. »

Huit adjoints ont été élus à la suite du nouveau maire. L'équipe a été reconduite avec un nouveau venu, Patrick Ebrard. Un Hébrard peut donc en cacher un autre, sans H. Premier conseil municipal présidé par Patrick Suisse, le successeur de Joris Hébrard, le 22 septembre.

Ecrit par le 4 avril 2025



Joris Hébrard (à gauche sur la photo) cède son fauteuil de maire du Pontet à Patrick Suisse.



Ecrit par le 4 avril 2025

## **Anthony Zilio : « En 2020, nous applaudissions les soignants à nos fenêtres. Deux ans plus tard, qui s'en souvient ? »**



**En compagnie des élus communautaires, le maire de Bollène Antony Zilio a invité et remercié le personnel médical, le personnel intercommunal et municipal qui se sont investis dans la lutte contre le Covid-19 ces deux dernières années au sein du périmètre de la communauté de communes Rhône Lez Provence.**

L'intercommunalité Rhône Lez Provence regroupe les villages de Lapalud, Bollène, Lamotte-du-Rhône, Mondragon et Mornas. Au sein de ceux-ci, plus de 18 000 personnes ont pu se faire vacciner grâce au centre de vaccination mis en place à Bollène en janvier 2021.

Le maire a souligné les difficultés auxquelles lui et Frédéric Blanc, médecin généraliste à Mondragon, ont dû faire face pour pouvoir ouvrir ce centre. Il a également relevé un point sanitaire important : l'offre de soins n'est toujours pas suffisante en Rhône Lez Provence, que ce soit pour le Covid-19 ou non.

Ecrit par le 4 avril 2025

Même si la pandémie fait moins parler d'elle aujourd'hui, Anthony Zilio a tenu à mettre en lumière les efforts qu'a fourni le personnel médical, et qu'il continue de fournir au quotidien. « Ensemble nous pouvons beaucoup, quand la situation l'impose et quand nos concitoyens ont besoin de nous. Je vous remercie », a-t-il conclu.

V.A.

---

## Décès du maire d'Aramon

Nouveau maire d'Aramon depuis les dernières élections municipales de juin 2020, Jean-Marie Rosier vient de décéder subitement la nuit dernière à l'âge de 72 ans.

« Depuis 1989, il s'est dévoué sans relâche à sa ville et a toujours œuvré avec courage et détermination pour le bien de ses administrés et pour mettre en valeur Aramon, sa ville, à laquelle il était très attaché », rappelle la commune gardoise.

Elu avec 54,99% des voix, Jean-Marie Rosier avait auparavant siégé aux côtés des trois maires précédents. En tant que conseiller municipal puis adjoint de Pierre Ramel d'abord, de 1989 à 2000, puis en tant qu'adjoint de Jean Mahieu de 2001 à 2008. Enfin, il avait été premier adjoint de Michel Pronesti de 2008 à 2020 avant de lui succéder à la tête de cette commune de 4 152 habitants.

Depuis le début de son mandat, il avait, entre autres, remis en double sens le pont du château, lancé le projet d'une maison médicale ainsi qu'augmenté le nombre de caméras de vidéosurveillance.

---

## Vaucluse : quel candidat les élus ont-ils parrainé pour la présidentielle ?

Pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle, chaque candidate et candidat doit être parrainé par 500 élus au minimum avant le 4 mars prochain. Tous les maires de communes peuvent apporter leur

Ecrit par le 4 avril 2025

parrainage, mais ce ne sont pas les seuls. Les députés, sénateurs, députés européens, conseillers territoriaux et délégués des Français de l'étranger sont aussi de la partie. En Vaucluse, découvrez ci-après les parrainages signés par les élus habilités à soutenir un candidat et validés par le [Conseil constitutionnel](#).

Marine Le Pen arrive en tête auprès des élus vauclusiens en cumulant 12 parrainages. Elle est talonnée par le duo au coude-à-coude : Emmanuel Macron / Valérie Pécresse avec 7 parrainages chacun. En queue de peloton, nous retrouvons Anne Hidalgo (3 parrainages), Jean Lassalle (2 parrainages), Yannick Jadot (2 parrainages), Eric Zemmour (2 parrainages), Fabien Roussel (1 parrainage), Christiane Taubira (1 parrainage), Nicolas Dupont-Aignan (1 parrainage) et Hélène Thouy (1 parrainage). Parmi les abonnés absents : Jean-Luc Mélenchon, Nathalie Arthaud, Philippe Poutou ou François Asselineau. À moins d'un mois de l'officialisation des candidatures à l'élection présidentielle, seuls Valérie Pécresse, Emmanuel Macron et Anne Hidalgo ont les 500 parrainages d'élus nécessaires. Découvrez la liste des parrainages en Vaucluse :

## Maires

- Avignon - HELLE Cécile : HIDALGO Anne
- Bonnieux - RAGOT Pascal : MACRON Emmanuel
- Cabrières-d'Avignon - CRESP Delphine : PÉCRESSE Valérie
- Camaret-sur-Aigues - De BEAUREGARD Philippe : Le PEN Marine
- Caseneuve - RIPERT Gilles : MACRON Emmanuel
- Entraigues-sur-la-Sorgue - MOUREAU Guy : ROUSSEL Fabien
- Flassan - JOUVE Michel : LASSALLE Jean
- Lagarde-Paréol - LEAUNE Fabrice : DUPONT-AIGNAN Nicolas
- Lagnes - SILVESTRE Claude : MACRON Emmanuel
- Le Pontet - HEBRARD Joris : Le PEN Marine
- Malesmort-du-Comtat - ROUX Ghislain : LASSALLE Jean
- Mondragon - PEYRON Christian : MACRON Emmanuel
- Morières-les-Avignon - SOUQUE Grégoire : Le PEN Marine
- Orange - BOMPARD Yann : ZEMMOUR Eric
- Richerenches - VALAYER Pierre-André : PÉCRESSE Valérie
- Rustrel - TARTANSON Pierre : THOUY Hélène
- Saumane-de-Vaucluse - CHABAUD-GEVA Laurence : MACRON Emmanuel

## Conseillers départementaux

- ALLEL Samir : JADOT Yannick
- ANDRES Valerie : ZEMMOUR Eric
- BONNET Florelle : Le PEN Marine
- BOUCHET Suzanne : PÉCRESSE Valérie
- BRUN Danielle : Le PEN Marine

Ecrit par le 4 avril 2025

- DUBOIS Annick : HIDALGO Anne
- De LEPINAU Hervé : Le PEN Marine
- LOUARD Léa : JADOT Yannick
- MARTINEZ-TOCABENS Fabrice : TAUBIRA Christiane
- OBER Jean-Claude : Le PEN Marine
- THOMAS DE MALEVILLE Marie : Le PEN Marine

### Conseillers régionaux

- AUZANOT Bénédicte : Le PEN Marine
- D'AIGREMONT Thierry : Le PEN Marine
- RIGAULT Anne-Sophie : Le PEN Marine
- RIMBERT Catherine : Le PEN Marine

### Députés

- AUBERT Julien, 5e circonscription : PÉCRESSE Valérie
- BOUCHET Jean-Claude, 2e circonscription : PÉCRESSE Valérie
- MORENAS Adrien, 3e circonscription : MACRON Emmanuel
- ZITOUNI Souad, 1e circonscription : MACRON Emmanuel

### Sénateurs

- BLANC Jean-Baptiste : PÉCRESSE Valérie
- MILON Alain : PÉCRESSE Valérie
- STANZIONE Lucien : HIDALGO Anne

L.M.

---

## (Vidéo) Cécile Helle présente ses vœux aux acteurs économiques

Ecrit par le 4 avril 2025



Comme en 2021, Cécile Helle a présenté ses vœux au monde économique local à l'occasion de cette nouvelle année. En compagnie de Cyril Beynet, conseiller municipal délégué à l'animation économique et commerciale, et Claude Tumino, adjoint au maire délégué au développement économique, commercial et agricole, le maire d'Avignon évoque pour l'Echo du mardi les mesures prises par la ville afin de soutenir l'activité sur son territoire et notamment les commerces.